

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers
nationaux de la

SOLIDARITÉ

Le Noble Age, un autre regard sur l'intergénérationnel

— GROUPE —
NOBLE AGE
Votre confiance nous engage



Monsieur Bernard COUE, ex Directeur de la Petite Enfance
et de la Famille de la ville de Nantes

Organisés par



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

www.ateliers-solidarite.com



Lexique

- « Gribouillage » est une « entreprise de crèches » qui s'inscrit dans l'économie marchande
- Dispositif validé grâce au dispositif des contrats enfance pilotés par la CNAF
- « Entreprise de crèches » ≠ « crèche d'entreprises » et vice versa
- Vocation à gérer des accueils collectifs Petite enfance quelques
■ soient les publics concernés
- S'investissent en priorité sur des bassins d'entreprises publics ou privés
- Déficit de 300 000 à 450 000 places de crèches en France

Antécédents

- La nouvelle forme de l'« entreprise de crèches » a connu des précurseurs
- L'antécédent le plus connu : les crèches hospitalières, de droit public
- Leur coût exorbitant et l'absence d'études de marché préalables ont obligé les gestionnaires hospitaliers à repenser l'organisation, le mode de gestion et les partenariats d'ouverture



Vers le partenariat public-privé

- Deux formes de partenariat :
 - Le plus récent, fortement encadré et structuré sur les plans politiques, économiques et juridiques (montages conventionnels complexes)
 - Le plus ancien concerne le milieu hospitalier et médico-social

- Structures gérées par les 3 grandes économies françaises (Publiques, E.S.S, Privées)

- Rôle joué par les cliniques ou polycliniques affichant le sigle PSPH : participant du service public hospitalier

- Modèle repris par de grandes collectivités territoriales dans le domaine de l'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans
 - ↳ ce modèle de partenariat et de complémentarité dépasse les clivages idéologiques

Vers la rencontre

- Les établissements du champ sanitaire et médico-social :
 - Partagent les mêmes valeurs : éthique, exigences de qualité et réglementation dans la sphère publique et privée
 - Seuls les modes d'organisation et de gestion changent
- Il en est de même concernant l'accueil collectif de la Petite enfance
- A partir de ce constat, les 2 entreprises « Gribouillage » et « Noble Age », partageant les mêmes valeurs, se sont naturellement rejoints
- C'est une rencontre de projets citoyens dans un cadre économique et social cohérent fondé sur des hommes et de l'intelligence collective
- Ce partenariat national, au service de la collectivité humaine, doit produire du sens

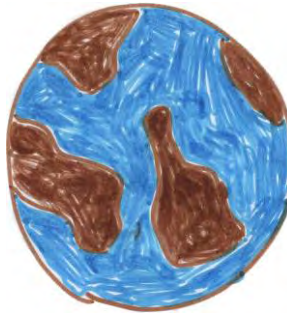
La construction du partenariat

- Le Noble Age décide de créer des crèches d'entreprises (au bénéfice de ses salariés) en partenariat avec Gribouillage :
 - Exigence de proximité à partir de ses structures existantes ou en création
 - Gage de sécurisation et de sérénité pour les personnels des établissements comme des enfants
 - Résolution de la question des horaires atypiques avec de larges amplitudes (jusqu'à 6h – 22h)
 - Bénéfice pour le personnel en charge d'enfants 0-6 ans et meilleure efficience



Un modèle sociétal

- Un modèle sociétal n'est pas uniquement social
 - Il concerne toutes les « CSP »
 - Il agit sur la mixité sociale, la mixité culturelle mais aussi le handicap
 - Il est relié aux évolutions sociétales de la famille
 - Il doit être en capacité de s'adapter à ces évolutions sans tabou et dans le respect de tous
 - Le multi accueil n'est ni une crèche « haut de gamme » ni un modèle au rabais



Un modèle économique

- Le projet des 2 entreprises devra être évalué en permanence et adaptable à partir du projet pédagogique interne
- Le projet ne peut pas adopter le modèle économique public ni celui d'une E.S.S
- Le nouveau modèle économique de Gribouillage est basé sur :
 - Optimisation de ses potentiels et de son offre
 - Mise en place de quotas réservés par Noble Age, les établissements de santé et les entreprises environnantes pour sécuriser la pérennité de la structure
 - Suivi par des tableaux de bord mensuels

La tentation de l'intergénérationnel

- La tentation d'un projet intergénérationnel entre le 1^{er} âge et le 4^{ème} est évidente
 - Qui pourrait s'inscrire en contre lorsqu'il s'agit de créer du lien social entre générations alors que le milieu familial et sociétal s'est délité?
 - N'y a-t-il pas tout à y gagner y compris en terme d'image pour l'entreprise et d'originalité créatrice de nouveaux liens pour les familles?
- MAIS :
 - Connait-on véritablement des expériences probantes et pérennes dans ce domaine?
 - Ces expériences ont-elles produit du sens au bénéfice des 2 générations en présence et pas seulement des effets?



Conceptualisation d'un projet intergénérationnel

- L'intergénérationnalité est d'abord un néologisme qui, au même titre que ceux de la « parentalité » ou la « bien-traitance », suscite des interrogations :
 - Sens, objectifs et résultats attendus d'un projet qui viendrait reconstruire « artificiellement » le modèle familial patriarcal?
 - Doit-on prendre en compte des générations d'âge, des générations de culture ou encore des générations hybrides issues de recompositions familiales?
 - Une génération a-t-elle encore de l'homogénéité dans les nouvelles parentalités?



Les pré-requis et les écueils du projet intergénérationnel

■ Ce ne peut pas être

- L'addition de 2 générations placées côte à côte, ou face à face, dans un affichage médiatique et vernissé
- Une thérapie réparatrice de souffrances psycho-affectives ou de situations d'isolement
- Un substitut quelconque de parenté
- La réunion permanente de liens sociaux recréant de la famille
- Un mode de garde des enfants

■ Il ne doit pas:

- En résulter de situations traumatisantes non visibles ou masqués par des sourires de façades, ou de mains tendues
- Se passer « obligatoirement » quelque chose entre les 2 groupes intergénérationnels
- Déroger à l'environnement sanitaire notamment dans l'espace rencontre des 2 générations

Les champs des « possibles »

- Remplacer ses « certitudes » par des « possibles »
 - L'aménagement immobilier/mobilier de l'espace-rencontre
 - La période d'adaptation progressive de la rencontre
 - Les traits d'union possibles propres à chaque individu
 - L'importance du tiers transmetteur (professionnel) et référent
 - La nécessité de « poser » les conditions facilitant la rencontre



Du néologisme individuel au projet appliqué

- La construction d'un projet commun est un préalable appliqué au « bénéfice » de l'intergénération
- La recherche du sens et de ses déclinaisons n'est pas sans risque et nécessite de recourir à un tiers superviseur



« *La vraie générosité envers l'avenir
consiste à tout donner au présent* »
A CAMUS